



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports  
907 rue du Professeur Blayac  
34000 – MONTPELLIER  
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

**PROCES-VERBAL de la réunion CODEP34 du 19 /05/ 2016**

**Présents** : Jacques Clamouse, Marylène Clamouse, Michel Turf, Guy Estopina, Christian Arnold, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, Christian Lopez

**Absents excusés** : Jean de Rudnicki, Alain Clamouse, Adolphe Bernad, René Baldellon, Bernard Balmeffrezol.

**Lieu** : 1, impasse des Oliviers à Magalas

Ordre du jour

1. Approbation PV de la réunion du 21/03/2016
2. Remplacement du secrétaire Jean-Joël suite à son problème de santé
3. Journée concentration des clubs en septembre (date, lieu)
4. Point Commission Sécurité / Conseil départemental (MT)
5. Point Commission Administrative / Préfecture (Ch A)
6. Point Commission Randonnée Tourisme (reconnaissance rencontre de l'Hérault)
7. Situation financière CODEP34 (MT)
8. Réunion des clubs. Si oui, proposer des dates
9. Coupe CODEP34 (AB)
10. Aide financière à la cyclomontagnarde de Lodève organisée par le CCF
11. Déclarations d'impôt CERFA (BM)
12. Point sur « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 ». Remorque à vélo Ligue : achat ?
13. Point stock maillots CODEP34 (MT)

**17h début de la réunion**

1. Le PV de la réunion du 21/03/2016 est approuvé
2. **Secrétariat du CODEP34.** Jean-Joël de Rudnicki ne souhaitant plus être secrétaire du Comité pour raison de santé tout en restant au CODEP, une solution provisoire jusqu'à la prochaine AG début 2017 est retenue. Alain Clamouse, secrétaire adjoint devient secrétaire en titre, mais sera secondé par Jean-Michel Pons. Ce dernier prendra contact avec Jean-Joël pour la remise des documents et matériels du secrétariat.
3. **Journée de concentration des clubs de l'Hérault.** Envisagée le dimanche 18 septembre, cette date est prise par le club de Ganges pour la reprogrammation de la rando des 7 Cols en Cévennes. Le comité propose donc d'avancer ce regroupement au **dimanche 4 septembre** avec l'objectif d'avoir un maximum de clubs et d'adhérents. Pour le lieu, le Salagou est envisagé en liaison avec les clubs de Clermont l'Hérault et Paulhan. Le repas étant offert par le CODEP, il sera demandé aux clubs en juin de fournir la liste des participants.
4. **Commission Sécurité.** Il est proposé un Trophée Sécurité dont le règlement est en cours d'écriture et à adopter en Commission d'ici fin juin. Il sera ensuite proposé au CODEP pour validation et mise en œuvre pour 2017. Une rencontre avec M. Melin est prévue le 6 juin. Un document sur le rôle du délégué sécurité a été envoyé aux clubs sachant que si le délégué n'a pas été désigné, c'est le Président du club qui assure cette fonction.
5. **Commission Administrative / Préfecture.** Les documents ont été mis à jour sur le site du CODEP et les clubs qui ont fait des demandes auprès de la Préfecture ou des Sous-Préfectures de Béziers et Lodève semblent ne pas avoir de difficultés pour obtenir les autorisations. En septembre, il sera demandé aux clubs de proposer le calendrier 2017 des randos et à cette occasion, une information complémentaire sera faite sur les documents à remplir.
6. **Commission Randonnée Tourisme.** Guy a refait la documentation et mis à jour les parcours. A remarquer que sur la nouvelle brochure Vélo en France éditée par la FFCT, sur les 176 circuits proposés, il y en a aucun dans l'Hérault. Ce point est à corriger. De même, le CODEP est en liaison avec le CDP de l'Hérault qui a un dépliant sur les parcours dans l'Hérault.
7. **Situation financière du CODEP34.** La situation continue à être saine et satisfaisante. L'ouverture du livret A à la Banque Postale a été faite, ne reste plus qu'à obtenir les codes d'accès Internet pour pouvoir gérer au mieux les comptes et procéder ensuite à la fermeture du compte au Crédit Mutuel.  
Le Comité, représenté par Jacques Clamouse son Président, donne pouvoir à Michel Turf (Trésorier) afin de gérer le compte du comité départemental de Cyclotourisme à la Banque Postale sous le N° 0257794 G ainsi que le Livret A N° 7553294822 T et y faire toutes opérations nécessaires à la gestion de ces comptes.
8. **Réunion des clubs.** Du fait d'un nombre faible de clubs intéressés pour les deux réunions programmées en mai, elles n'ont pas eu lieu. Une seule est prévue en **octobre** avec comme point important le pré-calendrier des randos pour 2017 pour que tout soit validé en décembre.
9. **Coupe CODEP34.** Le classement figure sur le site et une simplification de la fiche retour est en cours. Il est demandé aux clubs de vérifier les renseignements les concernant et fournir des fichiers facilement exploitables.
10. **Aide à la cyclomontagnarde** organisée par le club de Fabrègues. Un montant de 800 € est accordé et sera versé prochainement.

**11. Déclaration impôt CERFA.** Les membres du CODEP doivent faire valider par le président du CODEP les déclarations de frais à déclarer aux Impôts. Une consolidation sera faite pour le bilan du CODEP34 à l'aide d'un outil à réaliser par Bernard Balmeffrezol.

**12. Point sur « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 ».** A l'issue de la réunion du Comité, toutes les féminines (15 inscrites) ont été conviées à une dernière réunion d'information en présence des présidents des clubs concernés. Des équipements ont été fournis et l'organisation a été finalisée pour un départ de Fabrègues le 28 mai et pour une arrivée à Strasbourg le 4 juin avant le grand rassemblement européen le dimanche 5 juin 2016. Bon courage à toutes sans oublier les deux accompagnateurs. Concernant la remorque à vélo prêtée par la Ligue pour ce déplacement, il lui sera proposé un rachat par le Comité à un montant qui devra tenir compte de la vétusté (6 ans).

**13. Point sur stock maillots CODEP34.** Michel Turf fera un point sur les quantités et tailles disponibles en vue d'une éventuelle nouvelle commande.

**18h15 Fin de la réunion**



Le Secrétaire du CODEP34  
Alain Clamouse



Le Président du CODEP34  
Jacques Clamouse